



RÉMUNÉRATION **Les « mercis » et les « bravos »** **ne remplaceront pas des euros !**

La rémunération est un élément essentiel dans la relation de travail.

Mais les entreprises ont pourtant imaginé deux leurres pour tenter de vous faire oublier vos salaires et primes « flat ».

Tout d'abord, en argumentant que la satisfaction et la reconnaissance au travail ne sont pas qu'une triviale question d'argent et en mettant en avant les notions de « qualité de vie au travail » et de « reconnaissance qualitative ».

Des questions certes réelles, mais qui ne se substituent pas à la question centrale de la rémunération, qui seule constitue le moyen de pouvoir vivre, se développer et assurer sa situation sociale et son avenir (épargne, domicile, retraite, loisirs...) ainsi que celle de sa famille. La tendance à la marchandisation de tout ne viendra pas contredire ce besoin fondamental.

L'autre concept astucieux créé par les employeurs est celui de « rémunération globale » qui consiste à amalgamer tous les transferts financiers au profit des salariés. Derrière cette information certes intéressante, les sommes présentées nous paraissent de natures trop différentes pour être fondues dans un concept unique de rémunération, et surtout ce tour de passe-passe sert en réalité de justification à la réduction progressive de la masse salariale.

Non aux « mercis » et aux « bravos » à la place des euros !

Cette tendance à mettre en avant des « symboles » plutôt que des euros constitue pour FO une manipulation malhonnête tendant aussi à fausser les négociations collectives sur les salaires, les primes et les évolutions professionnelles.

Rappelons que la richesse créée par l'entreprise l'est aussi par le travail des salariés de tous niveaux.



FO le dit aussi fermement, ce n'est pas aux salariés de supporter l'intégralité des conséquences de la déréglementation du marché et des choix stratégiques catastrophiques des dirigeants de l'entreprise !

Très concrètement, les augmentations du Salaire National de Base doivent permettre de compenser l'inflation et les négociations d'entreprise doivent aboutir à une augmentation de salaire supérieure à l'inflation permettant ainsi de maintenir le pouvoir d'achat.

Les négociations sur les rémunérations périphériques doivent, elles, déboucher sur des principes plus transparents et équitables. De simples décisions unilatérales ne peuvent que nous interpellier sur le sens et la portée réelle de ces compléments de rémunération.

Vos élu(e)s FO ne demandent pas la charité, mais une juste reconnaissance financière de votre investissement.

Du 6 au 14 novembre, votez pour vos élu(e)s FO.
Grâce à vous, ils pourront défendre vos intérêts en
matière de rémunération collective ou individuelle.

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org